



# L'économie sociale et l'économie circulaire

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation  
vers une feuille de route montréalaise en économie



# SOMMAIRE EXÉCUTIF

Dans le cadre de la consultation de la Ville de Montréal « Vers une Feuille de route montréalaise en économie circulaire », le Chantier de l'économie sociale souhaite contribuer à la réflexion en proposant 4 thèmes s'articulant autour de la sensibilisation, du financement, du cadre réglementaire et de la reconnaissance des besoins. Considérant la place importante qu'elles occupent dans ce secteur, nous insistons particulièrement sur les pistes d'action permettant de renforcer la contribution des entreprises collectives dans les stratégies visant le développement et le renforcement de l'économie circulaire

## SENSIBILISATION

La population ne réalise pas toujours le travail et l'expertise nécessaires pour qu'un objet usagé puisse trouver une nouvelle vie (transport, tri, nettoyage, entreposage, réparation, etc.). Parallèlement, les prix de plusieurs produits neufs sont artificiellement bas car ils ne reflètent pas à leur juste valeur les coûts environnementaux et sociaux associés à la production d'objets de mauvaise qualité par des personnes sous-payées. En conséquence, la capacité de la population à se poser les bonnes questions avant de consommer exige des efforts de sensibilisation et d'éducation que les villes et les gouvernements de tous les paliers doivent prioriser.

Pour cet enjeu, nous proposons trois pistes d'action :

- Mettre en place des campagnes d'éducation et de sensibilisation à l'économie circulaire pour soutenir le travail des entreprises d'économie sociale (page 10).
- Multiplier les initiatives visant à promouvoir l'économie sociale comme modèle révélateur et pertinent (page 10).
- Adopter des mesures de soutien et de valorisation des services rendus par les entreprises d'économie sociale dont les activités intègrent les principes de circularité (page 11).

## FINANCEMENT

Les villes et les gouvernements doivent assumer des sommes colossales pour gérer les déchets des citoyen·nes et des entreprises. Les camions de collecte, les centres de tri, les sites d'enfouissement (pour ne nommer que ceux-là) entraînent des dépenses majeures pour les administrations publiques. Les initiatives qui proposent de nouvelles façons de réduire la quantité de déchets ou de favoriser le réemploi entraînent également des coûts importants pour leurs activités, mais les organisations qui les déploient ne reçoivent pas toujours de soutien financier pour les services essentiels qu'elles rendent aux collectivités. Pourtant, elles permettent aux municipalités de réduire la quantité de déchets qu'elles devront collecter et enfouir et donc d'économiser des dépenses autrement très coûteuses.

Pour cet enjeu, nous proposons quatre pistes d'action :

- Mettre en place des fonds spécifiques (ou autres leviers financiers) pour le démarrage et la mise à l'échelle des projets d'économie sociale et circulaire (page 11).

- Soutenir financièrement des initiatives d'économie sociale et circulaire qui permettent d'opérationnaliser des décisions et règlements municipaux **(page 12)**.
- Reconnaître les besoins en R&D des entreprises d'économie sociale et ajuster les programmes en conséquence **(page 12)**.
- Financer le développement d'outils numérique faciles d'utilisation pour mesurer et communiquer les quantités de matières prêtes à être revalorisées **(page 13)**.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE

En raison de leur statut juridique, de leur proposition de valeurs ou de leurs types d'activités qui sont innovantes, plusieurs entreprises collectives déployant des activités d'économie circulaire ne cadrent pas dans les règlements actuellement en vigueur, ce qui limite considérablement leur capacité d'initiative. C'est le cas des entreprises qui, par exemple, ont besoin de certains permis ou qui se retrouvent confinées pour des raisons de zonage dans des secteurs géographiques ne correspondant pas à leurs besoins. Or, les villes et les gouvernements peuvent jouer un rôle crucial dans le développement économique des entreprises d'économie sociale et circulaire, notamment par l'adoption de mesures ciblées qui faciliteront leur déploiement.

Pour cet enjeu, nous proposons cinq pistes d'action :

- Se doter de politiques claires visant à favoriser le déploiement de l'économie sociale et circulaire **(page 13)**.
- Mettre en place un cadre réglementaire qui soutient les entreprises d'économie sociale dans le développement de l'économie circulaire **(page 13)**.
- Adopter des mesures d'écofiscalité associées à une tarification sociale pour décourager les comportements néfastes pour l'environnement et offrir des incitatifs pour encourager les comportements de consommation écoresponsable **(page 14)**.
- Être à l'écoute des freins et tester des innovations réglementaires **(page 15)**.
- S'inspirer de pratiques réglementaires novatrices que d'autres municipalités québécoises ont mises en place **(page 15)**.

## BESOINS SPÉCIFIQUES

Les entreprises d'économie sociale menant des activités de circularité ont des besoins particuliers liés aux services spécifiques qu'ils livrent. Les villes et les gouvernements doivent être à l'écoute de ces besoins.

Pour cet enjeu, nous proposons quatre pistes d'action :

- Déployer des modalités permettant de rendre accessible des locaux vacants ou sous-utilisés pour accueillir des projets d'économie sociale et circulaire **(page 16)**.
- Soutenir la mise en place d'un groupe de travail pour accélérer le déploiement de l'économie sociale et circulaire **(page 16)**.
- Soutenir la mise en place d'initiatives permettant la mutualisation de ressources **(page 17)**.
- Assurer la participation d'experts et de communauté de soutien de l'économie circulaire pour favoriser l'émergence et le déploiement des solutions proposées par les entreprises d'économie sociale **(page 17)**.

# **TABLE DES MATIÈRES**

|  |                             |
|--|-----------------------------|
| <b>SOMMAIRE EXÉCUTIF .....</b>   | <b>2</b>                    |
| <b>INTRODUCTION .....</b>  | <b>5</b>                    |
| <b>MISE EN CONTEXTE .....</b>  | <b>7</b>                    |
| <b>Pistes d'actions pour la mise en œuvre du duo d'impact de l'économie sociale et l'économie circulaire .....</b> | <b>10</b>                   |
| 1. Sensibilisation .....   | 10                          |
| 2. Financement .....   | 11                          |
| 3. Cadre réglementaire .....   | 13                          |
| 4. Besoins spécifiques .....   | 16                          |
| <b>CONCLUSION .....</b>  | <b>18</b>                   |
| L'importance d'innover pour mieux amorcer la transition socio-écologique .....                                     | 18                          |
| ANNEXE .....   | Erreur ! Signet non défini. |

# INTRODUCTION

## Le Chantier de l'économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale a pour principal mandat la concertation pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat collectif au Québec. Il réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale œuvrant dans de multiples secteurs d'activité (communications, loisir, technologies, habitation, services aux personnes, ressources naturelles, formation, financement, services de proximité, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local et régional. Il est reconnu comme interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec au côté du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) par la Loi sur l'économie sociale de 2013.

Le Chantier a pour mandat de :

**Concerter** divers acteurs et partenaires de l'économie sociale au niveau régional et national;

**Promouvoir** l'économie sociale comme vecteur de changement social et économique;

**Créer** des conditions et des outils favorables à la consolidation, à l'expérimentation et au développement de nouveaux créneaux et projets;

**Participer** à la construction d'alliances avec d'autres acteurs socio-économiques et mouvements sociaux en faveur de ce modèle de développement, incluant l'international.

## L'économie sociale au Québec

À la fois une activité entrepreneuriale, mais aussi un moyen d'entreprendre et de gérer les entreprises selon d'autres logiques économiques, les entreprises d'économie sociale émergent de la mobilisation et de la volonté des communautés de développer et maintenir des services, des produits et des emplois pertinents et durables. Aussi appelées « entreprise collectives », ces entreprises ont une vocation sociale puisqu'elles sont redevables à la collectivité (leurs membres ou des représentants de la communauté) du fait de leur gouvernance collective et démocratique.

Exploitées comme coopérative, mutuelle ou organisme à but non lucratif (OBNL), ces entreprises opèrent conformément aux principes de fonctionnement suivants, définis dans la Loi sur l'économie sociale (RLRQ, chapitre E-1.1.1) :

- Répondre aux besoins de leurs membres ou de la collectivité ;
- Ne pas être sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics ;
- Prévoir une gouvernance démocratique par les membres ;
- Aspirer à une viabilité économique ;

- Interdire ou limiter la distribution des surplus générés par leurs activités économiques;
- En cas de fermeture ou de vente, le reliquat de leurs biens doit être dévolu à un organisme partageant des objectifs semblables et établis au Québec.

Le Québec compte près de 11 200 entreprises d'économie sociale. Ensemble, elles génèrent des revenus de 47,8 milliards de dollars et emploient 220 000 salariés. Ces entreprises collectives reposent sur l'engagement de 13,4 millions de membres, dont 90 000 administrateurs, 50% au moins de femmes et 20% de jeunes de 35 ans et moins. Parce qu'elles font des choix de gestion innovants et au service de la qualité, de l'accessibilité et de la pérennité de leurs activités, elles sont plus résilientes que des entreprises privées. En effet, alors que 80% de ces dernières ne survivent pas à leur première décennie d'activité, 75% des entreprises collectives sont toujours en opération 15 ans après leur création. Ancrées dans leurs communautés, elles desservent un marché local et régional (76%) en se démontrant viables et autonomes: au total, les subventions et aides publiques ne représentent que 5,6% de l'ensemble des revenus des entreprises d'économie sociale.

Si l'économie sociale est présente dans toutes les régions du Québec et dans de nombreux de secteurs, c'est, entre autres, grâce à un écosystème de soutien à ces entreprises qui œuvre à assurer leur émergence, leur consolidation et la croissance de leurs activités et leur permet d'apporter des réponses innovantes à des défis émergents. Cet écosystème de soutien - reconnu comme exemplaire à l'échelle internationale - inclut des organisations de recherche et de transfert d'innovations. On y retrouve également des organisations pour renforcer l'expertise des travailleurs et des dirigeants des entreprises, ainsi que celles des accompagnateurs de leurs projets entrepreneuriaux, des organisations spécialisées dans l'accompagnement de projets sectoriels ou de formes juridiques particulières, des fonds spécialisés qui permettent la mise sur pied et la croissance de nouvelles initiatives et des lieux de concertation pour identifier des besoins et occasions pour soutenir le développement de l'économie sociale.

## Les bénéfices des entreprises collectives...

**Accessibilité** : Les entreprises d'économie sociale visent à répondre à des besoins sociaux et sont redevables à la communauté locale dont elles sont issues. Elles visent donc à offrir des biens et services à un coût abordable, dans une formule mieux adaptée au contexte local ou encore dans des marchés oubliés par les entreprises privées, notamment dans les territoires moins densément peuplés et/ou moins nantis.

**Qualité** : Sans impératif de rendement maximal et grâce à une gouvernance où siègent les membres, la communauté ou leurs représentants, les entreprises collectives intègrent des mécanismes de contrôle qui leur permettent d'adapter leurs pratiques aux besoins de leurs membre de manière à offrir non seulement un meilleur prix, mais aussi une meilleure qualité de services. Ainsi, des besoins essentiels peuvent être pris en charge sans que la maximisation des profits nuise à la qualité des services offerts.

**Pérennité** : La mission d'une entreprise d'économie sociale est ancrée dans sa gouvernance. N'ayant pas de « propriétaires individuels » à proprement parler, les entreprises collectives ne peuvent donc être achetées que si la décision est collective. Au service de leurs membres ou de la communauté, elles n'ont peu voire pas d'intérêt à délocaliser leurs activités. Elles feront plutôt des choix de gestion innovants pour pérenniser leur viabilité financière et ainsi s'assurer de pouvoir poursuivre leur mission sociale à perpétuité.



## MISE EN CONTEXTE

L'urgence climatique grandissante, l'ampleur et la récurrence des catastrophes naturelles et la dégradation de la biodiversité nous appellent à repenser dès maintenant nos façons de produire et de consommer nos biens et services. Nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre et, plus globalement, repenser comment notre société s'insère durablement dans un habitat naturel respecté.

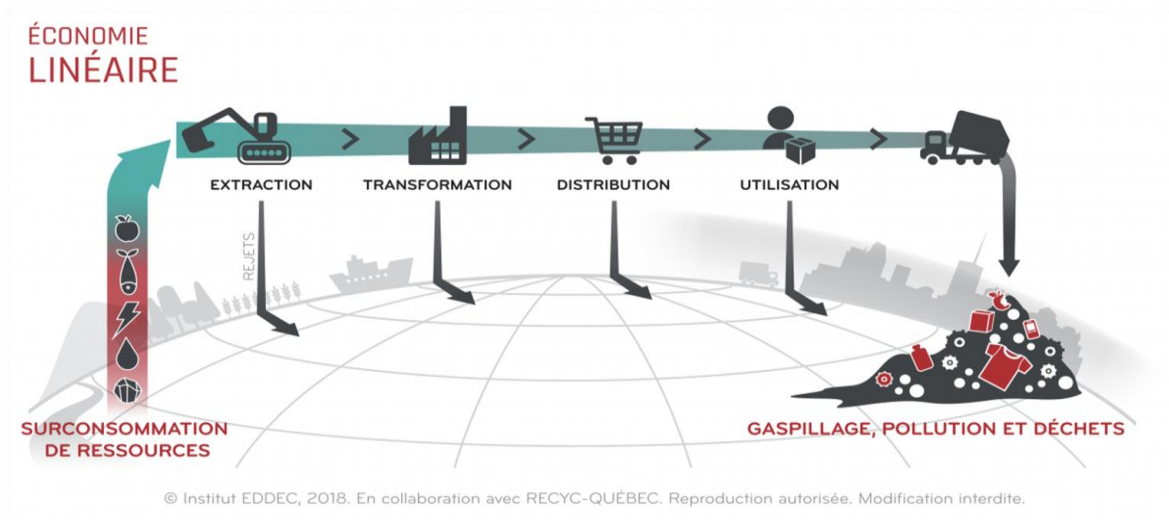
Les missions très variées des entreprises collectives ne sont pas toutes centrées sur la protection de l'environnement mais leur ancrage communautaire et local, au service d'une collectivité et de leurs membres, les rend hautement tributaires de l'impact de leurs activités. De plus, leurs pratiques de gouvernance démocratique, en reléguant en arrière-plan les intentions lucratives personnelles, en font des acteurs capables de concilier parfaitement les impératifs écologiques et les considérations économiques et sociales. Cet exercice, difficile dans le cadre d'une entreprise traditionnelle, devient de plus en plus nécessaire dans le contexte d'une transition écologique et sociale équitable.

Cet effort pour opérationnaliser un service économique en parallèle de considérations environnementales est particulièrement observable dans certains secteurs névralgiques de la transition écologique tels que la construction, le remploi de nos articles électroniques et leurs matériaux, le textile et autres secteurs où le tri, le réemploi, la revalorisation et la réparation de nos matières résiduelles sont névralgiques. À cet égard, les entreprises d'économie sociale sont aujourd'hui le fer de lance de l'innovation technologique et sociale en ce qui a trait à l'économie circulaire au Québec. Les efforts déployés par les entreprises d'économie sociale de ce secteur afin d'accompagner l'ensemble de leur collectivité dans une transition socio-écologique juste et équitable doivent être soutenus et encouragés. Afin que tous les Montréalais et tous les Québécois puissent profiter des innovations qui émergent de ces entreprises, nous devons les aider se développer, à changer d'échelle et à les déployer sur l'ensemble du territoire, entre autres en valorisant les multiples retombées (économiques, sociales et environnementales) qu'elles génèrent.

*L'Indice entrepreneurial québécois en économie sociale (édition 2021) confirme la posture innovante des entreprises collectives. La grande majorité des entreprises sondées souhaitent investir en innovation dans la prochaine année, plus largement encore que les entreprises à capital-actions (83,7 % pour les entreprises d'économie sociale contre 76,9 %). Toujours selon la même étude, elles sont également deux fois plus nombreuses à vouloir innover du point de vue organisationnel (48,5 % contre 24,8 %), afin de faire face, entre autres, à la pénurie de main-d'œuvre et aux changements structurels engendrés par la pandémie.*

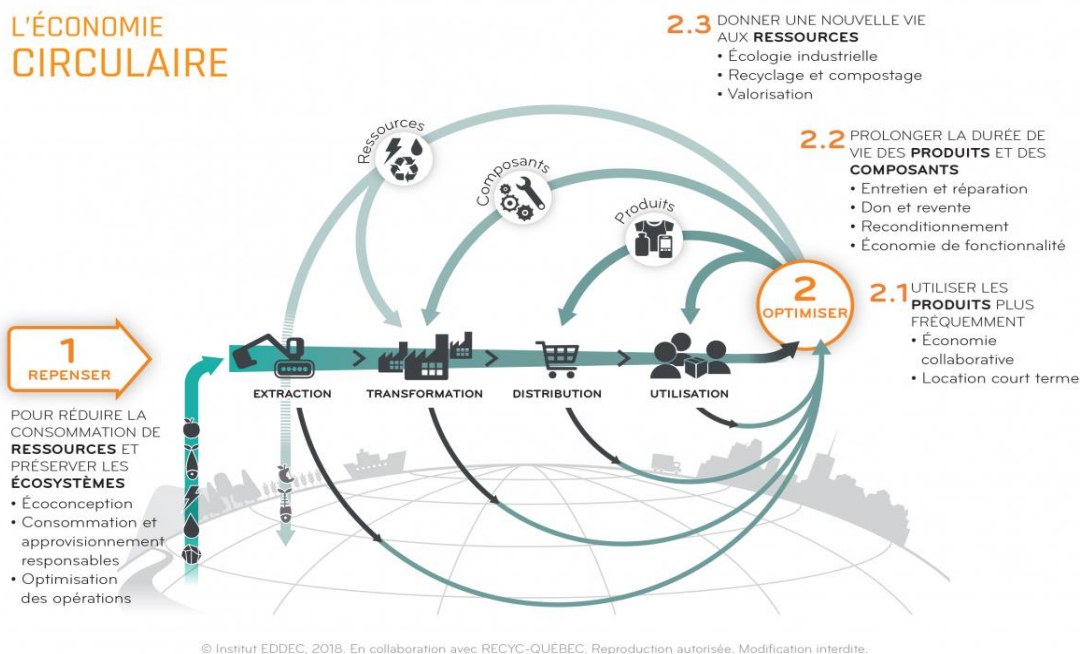
## Économie sociale et économie circulaire, un duo d'impact !

Le modèle de l'économie circulaire s'oppose au modèle en place depuis la révolution industrielle : celui de l'économie linéaire où les ressources naturelles sont extraites en continu et en quantité croissante pour produire des biens et des services, consommés puis jetés en fin d'usage.



Dans un contexte mondial de raréfaction des ressources et d'augmentation de la population, il est nécessaire de revoir le modèle de consommation en place. L'approvisionnement à l'étranger entraîne des risques de dépendances qu'il importe de prendre en considération, tout comme les difficultés qu'entraînent les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement. Le modèle de l'économie circulaire propose de repenser notre consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes : de l'extraction à l'utilisation.

## L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



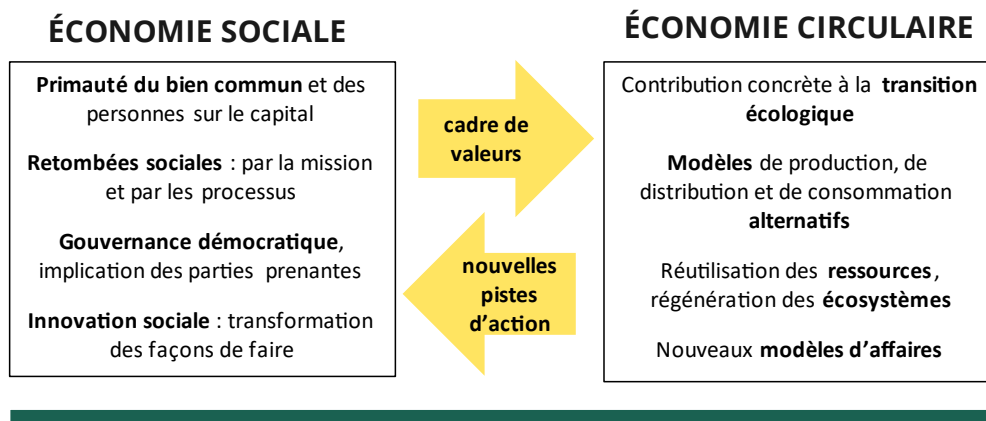


Lorsqu'une entreprise se tourne vers l'économie circulaire, elle le fait d'abord pour réduire son impact environnemental. Qui plus est, cette transformation s'accompagne de nombreux avantages sociaux. Le choix de l'économie circulaire permet à l'entreprise d'être moins affectée par la volatilité des prix, de diminuer sa dépendance à l'approvisionnement étranger, de réduire certains coûts, d'être à l'avant-garde, de diversifier ses activités, d'améliorer son image de marque, de créer des emplois, etc. Le tout, sans oublier que le développement d'initiatives locales renforce les liens entre les acteurs, partout sur les territoires...ce qui est aussi propre à l'économie sociale.

« [L'économie sociale et l'économie circulaire] partagent l'ambition de réconcilier les enjeux économiques, environnementaux et sociaux à l'échelle des territoires. »<sup>1</sup>

L'économie sociale et l'économie circulaire sont tout à fait complémentaires. Les entreprises d'économie sociale produisent des retombées positives pour les individus et leurs communautés, mais pas nécessairement pour l'environnement. L'économie circulaire, quant à elle, produit des retombées positives pour l'environnement, mais pas nécessairement pour les individus et leurs communautés. La création de liens forts entre l'économie sociale et l'économie circulaire permet de multiplier les impacts économiques, sociaux et environnementaux des entreprises.

En effet, l'économie sociale bonifie l'économie circulaire dans son cadre de valeur tandis que l'économie circulaire bonifie l'économie sociale avec de nouvelles pistes d'actions.



Malgré les nombreux impacts économiques, sociaux et environnementaux de la synergie économie sociale et économie circulaire, le déploiement des initiatives de l'une comme de l'autre rencontre de multiples obstacles. Les pistes d'action qui suivent se basent sur les principaux freins et leviers identifiés par le TIESS dans leur travaux sur l'économie sociale et l'économie circulaire<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Mahel Coppey, vice-présidente de Nantes Métropole, déléguée de l'ÉSS et l'ÉCirculaire.

<sup>2</sup> Depuis 2019, le TIESS travaille à documenter les liens entre économie sociale et économie circulaire. Ces recherches ont permis d'identifier les conditions de succès, les leviers, les filières, le type de stratégies et les modèles d'affaires porteurs pour le déploiement de projets d'économie sociale et circulaire. Pour plus d'information: [tiess.ca/parcours-economie-sociale-et-economie-circulaire-un-duo-dimpact/](https://tiess.ca/parcours-economie-sociale-et-economie-circulaire-un-duo-dimpact/)

# Pistes d'actions pour la mise en œuvre du duo d'impact de l'économie sociale et l'économie circulaire

## 1. Sensibilisation

La population ne réalise pas toujours tout le travail et l'expertise nécessaires (transport, tri, nettoyage, entreposage, réparation, etc.) pour qu'un objet usagé puisse trouver une nouvelle vie. Parallèlement, les prix de plusieurs produits neufs sont artificiellement bas, car ils ne reflètent pas les coûts environnementaux et sociaux associés à la production d'objets de mauvaise qualité par des personnes sous-payées. Enfin, la population et les entreprises n'ont pas suffisamment d'incitatifs pour adopter des pratiques circulaires, car les prix payés pour la gestion de nos déchets est si bas qu'ils ne stimulent pas la recherche d'autres façons de faire. Dans ce contexte, il est difficile pour les entreprises d'économie circulaire de fixer un prix juste pour rentabiliser leurs activités tout en demeurant compétitives.

### Mettre en place des campagnes d'éducation et de sensibilisation à l'économie circulaire pour soutenir le travail des entreprises d'économie sociale

Faire en sorte que sa clientèle rapporte un plat consigné à un point de dépôt ou qu'un partenaire trie ses rebuts ne sont pas de minces tâches ! Actuellement, les entreprises qui ont un modèle d'affaires basé sur l'économie circulaire doivent investir beaucoup de temps et d'argent pour convaincre leur clientèle et leurs partenaires de changer leurs habitudes. Pour ces derniers, il peut sembler beaucoup plus facile de tout jeter à un seul endroit, sans se poser de questions. Pour se diriger vers une économie circulaire, chaque personne doit prendre conscience de la valeur des matières qu'elle destinait autrefois à la poubelle et modifier ses comportements. Certaines entreprises d'économie sociale remarquent qu'il est plus facile de s'implanter dans les endroits où les instances locales ont déjà débuté un travail de sensibilisation auprès des citoyen-nes et des entreprises pour qu'ils adoptent des pratiques écoresponsables.

### Multiplier les initiatives visant à promouvoir l'économie sociale comme modèle révélateur et pertinent

Malgré le travail de promotion de l'économie sociale, il subsiste une certaine méconnaissance de ce concept. Les porteurs de projets en économie circulaire qui font le choix de se lancer en entrepreneuriat collectif ont donc un double défi : démontrer la pertinence de leur modèle juridique ET celui de leur modèle d'affaires basé sur l'économie circulaire auprès de leurs client-es, partenaires et bailleurs de fonds. Les organisations qui font la promotion de l'économie sociale réduisent la charge de travail des entreprises ayant choisi cette forme juridique en démontrant qu'il est possible d'être rentable et de contribuer au développement économique tout en redonnant à la communauté.

## **Adopter des mesures de soutien et de valorisation des services rendus par les entreprises d'économie sociale dont les activités intègrent des principes de circularité**

En proposant des initiatives qui permettent de réduire l'utilisation des ressources tout en générant des économies pour la gestion des matières résiduelles, les entreprises de l'économie circulaire rendent des services aux collectivités. Ceci est d'autant plus vrai pour les initiatives en économie sociale puisque leurs activités ne visent pas le profit. Les acteurs publics devraient transformer les économies qu'ils réalisent en soutien économique aux entreprises qui leur permettent de gérer moins de matières résiduelles.

## **2. Financement**

Les villes et les gouvernements paient des sommes colossales pour gérer les déchets des citoyen·nes et des entreprises. Les camions de collecte, les centres de tri, les sites d'enfouissement (pour ne nommer que ceux-là) entraînent des dépenses majeures pour les administrations publiques. Les initiatives qui proposent de nouvelles façons de réduire la quantité de déchets ou de favoriser le réemploi entraînent également des coûts importants pour leurs activités, mais les organisations qui les déploient ne reçoivent pas nécessairement de soutien financier pour les services essentiels qu'elles rendent aux collectivités. Pourtant, elles permettent aux municipalités de réduire la quantité de déchets qu'elles devront collecter et enfouir et donc d'économiser les coûts liés à l'enfouissement.

## **Mettre en place des fonds spécifiques (ou autre leviers financiers) pour le démarrage et la mise à l'échelle des projets d'économie sociale et circulaire**

Plusieurs sources de financements visant à soutenir les entreprises d'économie circulaire n'arrivent pas à répondre aux besoins des entreprises d'économie sociale. Certains excluent d'emblée les entreprises à but non lucratif; d'autres les acceptent en théorie, mais les soumettent à des critères complémentaires limitants, comme pouvoir offrir du capital-action. D'autres subventions remboursent après l'achat des équipements dispendieux, alors que de nombreuses entreprises collectives ne peuvent avancer ces fonds. Celles qui s'endettent pour acheter les équipements nécessaires à leurs activités n'ont pas de garantie qu'elles recevront la subvention nécessaire pour rembourser leur prêt. L'écosystème de la finance solidaire au Québec est réputé pour son dynamisme et sa capacité à collaborer. Travailler au développement d'une offre de financement adaptée et spécifique aux besoins des entreprises d'économie sociale en économie circulaire permettrait de soutenir le développement d'initiatives structurantes pour la transition socio-écologique.

## **Soutenir financièrement des initiatives d'économie sociale et circulaire qui permettent d'opérationnaliser des décisions et règlements qu'une ville met en place**

Les entreprises d'économie sociale engagées dans des activités de circularité sont déjà ou pourraient être de fortes alliées des municipalités dans l'opérationnalisation des règlements visant la protection de l'environnement et le bien-être des citoyen·nes. Ces entreprises détiennent non seulement une expertise importante des principes et opportunités de circularité, elles sont également bien ancrées sur leur territoire en tant qu'acteur de changement. Elles bénéficient d'un lien privilégié avec leur communauté et, à ce titre, peuvent devenir un partenaire important pour les villes lors de la création et de la mise en place de changements liés à de nouveaux règlements.

## **Reconnaître les besoins en R&D des entreprises d'économie sociale et ajuster les programmes en conséquence**

En économie sociale, la majorité des entreprises n'ont pas accès aux programmes gouvernementaux d'aide pour la R&D. Cette iniquité qui perdure depuis longtemps doit être réglée.

L'économie circulaire nécessite de revoir drastiquement les modes de production et de consommation courants. Les entreprises qui se lancent dans ce modèle doivent investir des sommes importantes en recherche et développement pour développer de nouveaux produits et de nouveaux procédés. Toutefois, les mesures incitatives qui soutiennent les entreprises pour financer la recherche et le développement (R&D) sont souvent sous forme de crédits d'impôt (notamment dans les mesures et programmes du gouvernement du Québec), un format qui n'est pas adapté aux entreprises sans but lucratif. Un soutien financier pour aider les entreprises d'économie sociale dans leurs activités de R&D permettrait à ces organisations de proposer des solutions novatrices pour accélérer l'économie circulaire. Le soutien à la recherche et développement est essentiel pour que les entreprises puissent innover à la hauteur de leurs ambitions et pour le développement économique, social et environnemental de tout le territoire. D'ailleurs, l'innovation technologique et sociale permet d'exporter l'entrepreneuriat comme vitrine de la vitalité québécoise.

Sur le plan national, le gouvernement actuel inscrit judicieusement le soutien à la R&D comme une de ses priorités en accordant de larges crédits d'impôts remboursables aux entreprises qui réalisent ce type d'activités. En 2022, le ministère des Finances estimait que le gouvernement du Québec avait investi 529 millions de dollars dans cette mesure fiscale. Malheureusement, environ 89% des entreprises d'économie sociale n'ont aucun accès à cette enveloppe budgétaire puisqu'elles sont exonérées de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, la Loi sur l'économie sociale de 2013 indique clairement l'importance « de favoriser, pour les entreprises d'économie sociale, l'accès aux mesures et aux programmes de l'Administration » et cette mesure, bien que fiscale, a été créée dans le cadre d'un programme global visant à accroître la capacité des entreprises à innover. Nous pensons donc que les entreprises d'économie sociale qui participent activement à la croissance économique et à faire de l'innovation technologique et sociale la vitrine entrepreneuriale du Québec devraient avoir accès à l'ensemble des subventions et aides gouvernementales, et ce, peu importe leur forme juridique. D'une part, pour les municipalités ayant d'importantes responsabilités en matière de développement économique sur leur territoire, nous les invitons à signifier cette iniquité au gouvernement du Québec. D'autre part, elles doivent également ajuster leurs propres programmes et mesures soutenant financièrement le développement des entreprises afin que les entreprises d'économie sociale puissent y accéder de la même manière que n'importe quelle autres.

En France, les éco-organismes chargés de la gestion de certains produits en fin de vie prélèvent une écotaxe (ou «écocontribution») au moment de la vente de certains objets neufs. Selon la loi, 1% du montant de ces écofrais doit être obligatoirement dédié à des activités de recherche.

## **Financer le développement d'outils numériques faciles d'utilisation pour mesurer et communiquer les quantités de matières prêtes à être revalorisées**

Le manque de données sur les matières à potentiel de revalorisation complique le développement de l'économie circulaire. En effet, en l'absence d'informations précises sur la disponibilité ou la quantité des matières qui pourraient trouver une seconde vie, les entreprises ont de la difficulté à prévoir le développement de leurs activités. Par ailleurs, peu d'entreprises d'économie sociale disposent des connaissances et des outils nécessaires pour mesurer l'impact environnemental et social de leurs activités. Des plateformes numériques qui permettraient d'avoir une meilleure vision en temps réel des matières accessibles ou prochainement disponibles faciliteraient le travail des entreprises qui souhaitent valoriser des matériaux usagés. Ces outils devraient également permettre de comptabiliser la quantité de matière détournée de l'enfouissement afin de démontrer l'impact environnemental des projets d'économie circulaire.

### **3. Cadre réglementaire**

#### **Se doter de politiques claires visant à favoriser le déploiement de l'économie sociale et circulaire**

En raison de leur statut juridique, de leur proposition de valeurs ou de leurs types d'activités qui sont innovantes, plusieurs entreprises collectives déployant des activités d'économie circulaire ne cadrent pas dans les règlements actuellement en vigueur, ce qui limite considérablement leur capacité d'initiative. C'est le cas des entreprises qui, par exemple, ont besoin de certains permis ou qui se retrouvent confinées pour des raisons de zonage dans des secteurs géographiques ne correspondant pas à leurs besoins. Or, les villes et les gouvernements peuvent jouer un rôle crucial dans le développement économique des entreprises d'économie sociale et circulaire, notamment par l'adoption de mesures ciblées qui faciliteront leur déploiement et le renforcement.

#### **Mettre en place un cadre réglementaire qui soutient les entreprises d'économie sociale dans le développement de l'économie circulaire**

Pour répondre à leurs missions sociale et environnementale, certaines entreprises d'économie sociale et circulaire se lancent dans de nouveaux secteurs d'activités en dépit de la faible rentabilité des projets. Elles font preuve d'innovation et mettent efforts et énergie pour changer les pratiques d'un secteur, tester le marché et trouver des modèles d'affaires pérennes. Lorsque les projets deviennent rentables, leurs idées sont parfois récupérées par des entreprises privées qui ont accès à plus de capitaux et qui sont capables de pénétrer massivement le marché. Les instances publiques peuvent agir pour s'assurer que les entreprises d'économie sociale conservent l'accès à certaines matières ou adapter leurs politiques d'approvisionnement pour faire une place aux fournisseurs en économie sociale et circulaire.

En reconnaissant clairement le rôle clé que joue l'économie sociale dans le développement de l'économie circulaire pour assurer une transition écologique juste et inclusive, les villes et gouvernements aident ces entreprises à conserver la place qui leur revient et à prioriser les objectifs sociaux et environnementaux avant les objectifs de lucrativité. À cet égard, rappelons toutefois que si les entreprises d'économie sociale ne visent pas le profit, elles n'en demeurent pas moins soumises à la viabilité économique de leurs opérations. Elles offrent donc à la fois la garantie que la mission sociale et environnementale primera tout en assurant un cadre de réalisation viable sur le plan financier... pour peu qu'on les reconnaisse et qu'on leur offre un cadre réglementaire favorable.

La loi Antigasillage pour une économie circulaire (loi AGECE) en France fait une place importante à l'économie sociale et solidaire. En réservant certaines activités ou flux de matières à des initiatives d'économie sociale et solidaire, cette loi est venue positionner les EÉS comme des acteurs incontournables de l'économie circulaire.

### **Adopter l'écofiscalité associée à une tarification sociale pour décourager les comportements néfastes pour l'environnement et offrir des incitatifs pour encourager les comportements de consommation écoresponsable**

La clientèle ne réalise pas toujours l'ampleur du travail et de l'expertise nécessaires pour qu'un objet usagé puisse trouver une nouvelle vie. Parallèlement, les prix de plusieurs produits neufs sont artificiellement bas, car ils ne reflètent pas les coûts environnementaux et sociaux associés à la production d'objets de mauvaise qualité par des personnes sous-payées. Enfin, la population et les entreprises n'ont pas suffisamment d'incitatifs pour adopter des pratiques circulaires, car les prix payés pour la gestion de nos déchets est si bas qu'ils ne stimulent pas la recherche d'autres façons de faire. Dans ce contexte, il est difficile pour les entreprises d'économie circulaire de fixer un prix juste pour rentabiliser leurs activités tout en demeurant compétitives.

L'écofiscalité fait référence aux impôts, taxes et redevances liés à l'achat de certains produits, services ou activités qui détériorent l'environnement afin de les rendre moins attrayants que des solutions écoresponsables. Puisque l'argument économique est souvent celui qui guide les décisions d'achat, l'écofiscalité peut servir de levier intéressant pour soutenir les initiatives qui contribuent à une économie davantage circulaire. Toutefois, pour éviter de précariser les personnes à faible revenu, l'écofiscalité devrait être associée à une tarification sociale qui permet de leur offrir un prix réduit respectant leur capacité de payer.

La France a mis en place des fonds dédiés au réemploi et à la réutilisation destinés exclusivement aux organisations de l'économie sociale et solidaire afin de les soutenir dans ces activités. Ces fonds sont financés grâce à des écotaxes («écocontributions») chargées lors de l'achat de certains produits neufs. Par exemple, le fonds réparation dédié aux produits électriques et électroniques permet à un-e consommateur-riche d'obtenir une réduction pour faire réparer un téléphone portable ou un ordinateur par une entreprise d'économie sociale et solidaire certifiée.

## Être à l'écoute des freins et tester des innovations réglementaires

En raison de leur statut juridique, de leur proposition de valeur ou de leurs types d'activités qui sont innovantes, plusieurs entreprises collectives déployant des activités d'économie circulaire ne cadrent pas dans les règlements actuellement en vigueur, ce qui limite considérablement leur capacité d'initiative. C'est le cas des entreprises qui, par exemple, ont besoin de certains permis ou qui se retrouvent confinées pour des raisons de zonage dans des secteurs géographiques ne correspondant pas à leurs besoins. Or, les villes et les gouvernements peuvent jouer un rôle crucial dans le développement économique des entreprises d'économie sociale et circulaire, notamment par l'adoption de mesures ciblées qui faciliteront leur déploiement.

Pour accélérer le passage vers une économie circulaire, les acteurs publics doivent être à l'écoute des besoins des organisations sur le terrain et faire preuve d'agilité pour revoir les freins réglementaires. La mise en place de projets d'expérimentation ou de projets-pilotes peut être une bonne manière de tester certaines innovations avant de les appliquer à grande échelle.

À Montréal, le Laboratoire d'innovation civique pour l'expérimentation réglementaire (LICER) est un espace de recherche et de développement autour de la réglementation comme moyen d'activer et d'accélérer la transition socioécologique à l'échelle municipale. Ce projet, porté par la Maison de l'innovation sociale en collaboration avec l'ENAP Cité-ID Living Lab, Dark Matter Labs et la Ville de Montréal, expérimente des leviers novateurs pour supprimer certains blocages réglementaires vécus par des porteurs de projets.

## S'inspirer de pratiques réglementaires novatrices d'autres municipalités et partager les siennes

Certaines municipalités québécoises expérimentent à même leur cadre réglementaire afin d'identifier des règlements pertinents qui leur permettront de réduire massivement la quantité de déchet à collecter, trier et enfouir ainsi que les dépenses associées à ce processus. Ces municipalités opérationnalisent la mise en œuvre de ces règlements en finançant les initiatives des entreprises qui favorisent l'application de ces derniers. Les villes et municipalités peuvent partager les résultats de leurs expérimentations réglementaires afin d'en faire bénéficier plusieurs autres et, ultimement, de soutenir la mise en place plus fluide de règlements panprovinciaux.

« En avril 2022, la petite municipalité de Prévost, dans les Laurentides, est devenue la première au Québec à créer une redevance sur certains articles à usage unique, dont les gobelets à café, les petites bouteilles d'eau et les bidons de lave-glace. Un an plus tard, elle commence à financer des projets avec les sommes récoltées, mais a hâte que d'autres villes l'imitent. »<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> La radicalité douce de Prévost, A.Kroll, La Presse, publication du 17 avril 2023, consultée en ligne

## 4. Besoins spécifiques

### Déployer des modalités permettant de rendre accessible des locaux vacants ou sous-utilisés pour accueillir des projets d'économie sociale et circulaire

Plusieurs EÉS qui se lancent en économie circulaire ont besoin de locaux spacieux pour entreposer du matériel ou pour utiliser des équipements industriels. Aussi, pour s'assurer de réduire les déplacements dans une logique de circuits courts, ces entreprises doivent s'établir dans des quartiers centraux. Cependant, les coûts d'acquisition ou de location de ce type de locaux sont souvent très élevés. Par ailleurs, les installations offertes dans les bâtiments industriels sont parfois mal adaptées aux besoins des entreprises. Par exemple, des quais de chargement pour camions ne conviennent pas pour des projets où l'on mise sur la livraison à vélo. Des locaux plus accessibles et mieux adaptés seraient utiles pour des initiatives d'économie sociale et circulaire qui peinent à trouver des espaces abordables pour mener leurs activités.

Conscients du défi de trouver des locaux abordables dans des quartiers centraux, plusieurs villes en France, dont la Ville de Paris, mettent à disposition des bâtiments municipaux pour des entreprises d'économie sociale et solidaire qui œuvrent en économie circulaire, en échange d'un loyer symbolique. Certaines villes vont même utiliser leurs droits de préemption (une disposition légale donnant la priorité aux villes pour acquérir des bâtiments) afin de rendre des locaux disponibles pour des initiatives circulaires.

### Soutenir la mise en place d'un groupe de travail pour accélérer le déploiement de l'économie sociale et circulaire.

Des changements doivent s'opérer sur plusieurs fronts afin de lever les freins qui compliquent le développement d'une économie réellement circulaire. Les obstacles sont multiples (réglementaires, financiers, fonciers, etc.) et demandent des actions de la part d'une diversité d'acteurs qui n'ont pas nécessairement l'habitude de collaborer ensemble. Regrouper autour de la même table différentes parties prenantes (des entreprises d'économie sociale, des bailleurs de fonds, des élu-es, des organismes de soutien à l'ÉS, etc.) dans l'objectif d'accélérer le déploiement de l'économie sociale et circulaire est une manière d'avoir une vue d'ensemble des besoins de l'écosystème et de s'assurer d'avoir une cohérence dans les actions à entreprendre.



## Soutenir la mise en place d'initiatives de mutualisation

Les organismes publics peuvent jouer un rôle important pour propulser l'économie circulaire. En effet, ces donneurs d'ouvrage octroient à des entreprises des contrats qui totalisent plusieurs milliards de dollars chaque année. Toutefois, les EÉS n'ont souvent pas les reins assez solides pour répondre à certains appels d'offres publics. Pour réunir les conditions exigées par certains appels d'offres, les EÉS peuvent faire le choix de se regrouper afin d'unir leurs forces pour augmenter leur capacité d'action.

L'arrivée de nouveaux règlements concernant la gestion des matières résiduelles à l'échelle du Québec a incité cinq EÉS bien établies dans leurs régions (Groupe Coderr au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Groupe Aptas en Beauce, Défi Polyteck en Estrie, Option Métal Recyclé à Québec et Recyclo-Centre en Montérégie) à se regrouper. En créant le Réseau interrégional de valorisation et recyclage des appareils ménagers (RIVRA), ces entreprises ont réussi à remporter l'appel d'offres pour la récupération et le traitement des gaz présents dans les petits appareils réfrigérants en fin de vie (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, etc.).

## Assurer la participation d'experts et de communautés de soutien en économie circulaire

Les entreprises d'économie sociale qui souhaitent mettre sur le marché de nouveaux produits et services dans une logique d'économie circulaire n'ont pas toujours de modèles desquels s'inspirer. Leurs services sont novateurs, ce qui rend les traditionnels exercices d'études comparatives (« benchmarking ») difficiles à réaliser pour trouver leur segment de marché et fixer leurs prix, ce qui se traduit souvent par une approche « essais-erreurs » avant de trouver l'offre de service idéale. Il existe des personnes spécialisées en économie circulaire qui peuvent être de bonnes conseillères pour le développement d'initiatives novatrices. D'ailleurs, les instances de développement économique locales comptent souvent sur l'expertise de conseiller-ères en économie circulaire du réseau Synergie Québec, dont certaines ont une expertise en développement de modèles d'affaires circulaires. Ces expertises doivent être mises à profit et rendues accessibles pour favoriser l'émergence et le déploiement des solutions proposées par les entreprises d'économie sociale.

# CONCLUSION

## L'importance d'innover pour mieux amorcer la transition socio-écologique

Les entreprises d'économie sociale participent au développement économique du Québec depuis des décennies et elles sont de toute évidence prêtes à prendre part au développement de demain. Elles continuent à innover technologiquement et à trouver des solutions durables à nos problèmes de matières résiduelles, mais aussi à innover socialement, afin que la transition écologique que nous devons entamer se fasse le plus justement et équitablement possible.

À Montréal, comme partout ailleurs, nous devons entamer une transition socio-écologique qui nous permettra de faire face aux conséquences de nos actions passées sur notre environnement. Cette transition exige un complexe innovant de politiques publiques et d'innovations technologiques et sociales qui devront être entamées et déployées pour soutenir les transformations qui s'imposent.

Cependant, cette transition ne peut être réussie tant que les entreprises, principales productrices de biens et services, ne changent pas leur paradigme de production. Elles doivent intégrer leur vision du développement économique au sein de la transition socio-écologique et s'assurer que leur produits et services ne soient pas en contradiction avec les grands principes qui en découlent. À cet égard, les entreprises d'économie sociale sont bien positionnées: étant tributaires de la collectivité pour laquelle elles œuvrent, elles s'inscrivent dans un circuit de consommation local avec de faibles externalités environnementales négatives. De plus, le développement durable est déjà fortement ancré dans la vision des entreprises collectives et même souvent dans leur mission.

Finalement, l'ensemble des pistes d'actions que nous formulons dans ce mémoire indique sans équivoque que les entreprises d'économie sociale et le mouvement dans son ensemble s'inscrivent directement dans une planification socio-écologique et environnementale qu'il convient de stimuler et de soutenir. Nous insistons toutefois sur l'importance d'encourager les stratégies et les actions des entreprises directement engagées dans la transition socio-écologique.

Le Chantier de l'économie sociale est au service de tous ces efforts collectifs pour imaginer des solutions structurantes qui permettront un développement correspondant aux attentes économiques et sociales des communautés à travers le Québec. Plus généralement, la population de Montréal s'attend non seulement à ce que la Ville joue un rôle de locomotive dans la transition écologique mais également à ce qu'elle sache innover et soit audacieuse afin que Montréal et tout le Québec se relèvent plus fort, plus responsables sur le plan environnemental et plus solidaires que jamais. C'est un vaste chantier qui nous attend et la Ville de Montréal peut s'appuyer sur les acteurs de l'économie sociale pour mobiliser nos communautés autour de cet objectif. Dans cette perspective, nous demeurons disponibles en tout temps pour détailler ces pistes d'actions et favoriser une concertation des efforts pour assurer leur succès.

# Pistes de solutions pour accélérer le déploiement de l'économie sociale et circulaire à Montréal

---

Rapport présenté par  
Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)

17 avril 2023

## À propos du TIESS

Le TIESS est un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS) reconnu par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). Le TIESS regroupe de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire et du développement territorial, de même que des centres de recherche, des universités et des collèges. Il contribue au développement territorial par le transfert de connaissances : il outille les organismes d'économie sociale et solidaire afin qu'ils puissent faire face aux enjeux de société de façon innovante et transformer leurs pratiques. [tiess.ca](https://tiess.ca)

## Remerciements

Ce rapport a été rendu possible grâce à l'implication soutenue et constante de nombreux partenaires. Le TIESS tient à les remercier chaleureusement.

## Partenaires financiers

Le TIESS tient à souligner l'engagement du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec, son principal partenaire financier.



Publication de Territoires innovants en économie sociale et solidaire, Avril 2023.



|  |           |
|--|-----------|
| <b>TABLE DES MATIÈRES</b>  | <b>3</b>  |
| <b>MISE EN CONTEXTE</b>  | <b>4</b>  |
| À propos de ce document  | 4         |
| <b>PRINCIPAUX DÉFIS RENCONTRÉS PAR LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET CIRCULAIRE</b>  | <b>5</b>  |
| <b>1. Un travail invisible difficile à comptabiliser</b>   | <b>5</b>  |
| Levier potentiel: Reconnaître les services rendus par les entreprises d'économie sociale et circulaire et financer une partie de leurs activités   | 5         |
| <b>2. Les habitudes à changer</b>  | <b>5</b>  |
| Levier potentiel : Les Villes et les gouvernements pourraient organiser des campagnes de sensibilisation à l'économie circulaire pour soutenir le travail des EÉS.   | 5         |
| <b>3. La méconnaissance de la vraie valeur d'un produit ou d'un service</b>  | <b>6</b>  |
| Levier potentiel : Adopter l'écofiscalité associée à une tarification sociale pour décourager les comportements néfastes pour l'environnement, et offrir des incitatifs pour encourager les comportements de consommation écoresponsables. | 6         |
| <b>4. La quête d'un local adéquat</b>  | <b>6</b>  |
| Levier potentiel: Les Villes et municipalités pourraient mettre à disposition des EÉS leurs locaux vacants ou sous-utilisés  | 7         |
| <b>5. Des financements mal adaptés à la réalité des EÉS</b>  | <b>7</b>  |
| Levier potentiel : mettre en place des fonds spécifiques pour le démarrage et la mise à l'échelle des projets d'économie sociale et circulaire.  | 7         |
| <b>6. La méconnaissance de l'économie sociale</b>  | <b>7</b>  |
| Levier potentiel : multiplier les initiatives visant à promouvoir l'économie sociale comme modèle pertinent.   | 8         |
| <b>7. Des règlements limitants</b>   | <b>8</b>  |
| Levier potentiel : Être à l'écoute des freins et tester des innovations réglementaires   | 8         |
| <b>8. Des occasions manquées en recherche et développement</b>   | <b>8</b>  |
| Levier potentiel : Financer les activités de recherche et développement des EÉS à la hauteur de ce qu'ils obtiendraient avec les crédits d'impôts qui leur sont inaccessibles.   | 8         |
| <b>9. La récupération par l'entreprise privée</b>  | <b>9</b>  |
| Levier potentiel : Mettre en place un cadre réglementaire qui soutient les entreprises d'économie sociale dans le développement de l'économie circulaire.  | 9         |
| <b>10. Une proposition d'affaires (trop) innovante</b>   | <b>9</b>  |
| Levier potentiel : collaborer avec des experts et des communautés de soutien en économie circulaire  | 9         |
| <b>11. Le manque de coordination</b>   | <b>10</b> |
| Levier potentiel: Mettre en place un groupe de travail pour accélérer le déploiement de l'économie sociale et circulaire à Montréal  | 10        |
| <b>12. Le manque de données</b>  | <b>10</b> |
| Leviers potentiels:  |           |
| - Développer des outils numériques faciles d'utilisation pour mesurer et communiquer les quantités de matières prêtes à être revalorisées.   |           |
| - Financer le développement de tels outils   | 10        |

## MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre de son projet *Économie sociale et économie circulaire : potentiels de synergie et modèles d'affaires porteurs* financé par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, le TIESS étudie depuis 4 ans des entreprises d'économie sociale qui ont un modèle d'affaires qui repose sur l'économie circulaire. En collaboration avec un important réseau de partenaires de recherche et d'acteurs terrain, une quarantaine d'entreprises d'économie sociale et circulaire ont été rencontrées pour documenter leur modèle d'affaires et identifier les enjeux qui freinent leur développement. Une mission d'échange d'expertise en France fut également pilotée par le TIESS à l'automne 2022 pour identifier les meilleures pratiques au niveau du réemploi solidaire.

Une attention particulière fut portée à la réalité des entreprises d'économie sociale et circulaire montréalaises lors d'un autre projet. Grâce au soutien de la Ville de Montréal, le TIESS a développé le parcours «*Économie sociale et économie circulaire : Un duo d'impact*», en collaboration avec le CESIM et Synergie Montréal. En 2021 et 2022, 188 personnes ont participé aux activités de sensibilisation, de formation et de maillage qui visaient à accélérer le déploiement d'entreprises et de modèles d'affaires innovants qui conjuguent économie sociale et économie circulaire sur le territoire montréalais.

### À propos de ce document

Ce document rassemble une série de constats collectés lors d'entrevues semi-dirigées et d'échanges avec des entreprises d'économie sociale québécoises qui œuvrent en économie circulaire. Puisque certaines difficultés vécues par ces organisations pourraient être atténuées par des actions relevant d'acteurs municipaux, il nous a semblé souhaitable de transmettre ces observations dans le cadre de la consultation publique sur la feuille de route montréalaise en économie circulaire.

# PRINCIPAUX DÉFIS RENCONTRÉS PAR LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET CIRCULAIRE

## 1. Un travail invisible difficile à comptabiliser

Les Villes et les gouvernements paient des sommes colossales pour gérer les déchets des citoyen·nes et des entreprises. Les camions de collecte, les centres de tri, les sites d'enfouissement (pour ne nommer que ceux-là) entraînent des dépenses majeures pour les administrations publiques. **Les initiatives qui proposent de nouvelles façons de réduire la quantité de déchets ou de favoriser le réemploi assument également des coûts importants pour leurs activités, mais ne reçoivent pas nécessairement de soutien financier pour les services essentiels qu'elles rendent aux collectivités.** Pourtant, elles permettent aux municipalités de réduire la quantité de déchets qu'elles devront collecter et enfouir.

**Levier potentiel : Reconnaître les services rendus par les entreprises d'économie sociale et circulaire et financer une partie de leurs activités**

En proposant des initiatives qui permettent de réduire l'utilisation des ressources tout en générant des économies pour la gestion des matières résiduelles, les entreprises de l'économie circulaire rendent des services aux collectivités. Ceci est d'autant plus vrai pour les initiatives en économie sociale puisque leurs activités ne visent pas le profit. Les acteurs publics devraient transformer les économies qu'ils réalisent en soutien économique aux entreprises qui leur permettent de gérer moins de matières résiduelles.

## 2. Les habitudes à changer

Faire en sorte que sa clientèle rapporte un plat consigné à un point de dépôt ou qu'un partenaire trie ses rebuts n'est pas une mince tâche! **Actuellement, les entreprises qui ont un modèle d'affaires basé sur l'économie circulaire doivent investir beaucoup de temps et d'argent pour convaincre leur clientèle et leurs partenaires de changer leurs habitudes.** Car, pour ces derniers, il peut sembler beaucoup plus facile de tout jeter à un seul endroit, sans se poser de questions. Pour se diriger vers une économie circulaire, chaque personne doit prendre conscience de la valeur des matières qu'elle destinait autrefois à la poubelle et modifier ses comportements.

**Levier potentiel : Les Villes et les gouvernements pourraient organiser des campagnes de sensibilisation à l'économie circulaire pour soutenir le travail des EÉS.**

Certaines entreprises d'économie sociale remarquent qu'il est plus facile de s'implanter dans les endroits où les instances locales ont déjà débuté un travail de sensibilisation auprès des citoyen·nes et des entreprises pour qu'ils adoptent des pratiques écoresponsables.

### 3. La méconnaissance de la vraie valeur d'un produit ou d'un service

La clientèle ne réalise pas toujours tout le travail et l'expertise nécessaires (transport, tri, nettoyage, entreposage, réparation, etc.) pour qu'un objet usagé puisse trouver une nouvelle vie. Parallèlement, les prix de plusieurs produits neufs sont artificiellement bas, car ils ne reflètent pas les coûts environnementaux et sociaux associés à la production d'objets de mauvaise qualité par des personnes sous-payées. Enfin, la population et les entreprises n'ont pas suffisamment d'incitatifs pour adopter des pratiques circulaires, car les prix payés pour la gestion de nos déchets sont si bas qu'ils ne stimulent pas la recherche d'autres façons de faire. Dans ce contexte, **il est difficile pour les entreprises d'économie circulaire de fixer un prix juste pour rentabiliser leurs activités tout en demeurant compétitives.**

**Levier potentiel : Adopter l'écofiscalité associée à une tarification sociale pour décourager les comportements néfastes pour l'environnement, et offrir des incitatifs pour encourager les comportements de consommation écoresponsables.**

L'écofiscalité fait référence aux impôts, taxes et redevances appliquées à certains produits, services ou activités qui détériorent l'environnement afin de les rendre moins attrayants par rapport aux solutions écoresponsables. Puisque l'argument économique est souvent celui qui guide les décisions d'achat, l'écofiscalité peut servir de levier intéressant pour soutenir les initiatives qui contribuent à une économie plus circulaire. Toutefois, pour éviter de précariser davantage les personnes à faible revenu, l'écofiscalité devrait être associée à une tarification sociale, qui permet de leur offrir un prix réduit respectant leur capacité de payer.

Exemple inspirant:

La France a mis en place des fonds dédiés au réemploi et à la réutilisation destinés exclusivement aux organisations de l'économie sociale et solidaire afin de les soutenir dans ces activités. Ces fonds sont financés grâce à des écotaxes («écocontributions») chargées lors de l'achat de certains produits neufs. Par exemple, le fonds réparation dédié aux produits électriques et électroniques permet à un·e consommateur·rice d'obtenir une réduction pour faire réparer un téléphone portable ou un ordinateur par une entreprise d'économie sociale et solidaire certifiée.

### 4. La quête d'un local adéquat

Plusieurs EÉS qui se lancent en économie circulaire ont besoin de locaux spacieux pour entreposer du matériel ou pour utiliser des équipements industriels. Aussi, pour s'assurer de réduire les déplacements dans une logique de circuits courts, ces entreprises doivent s'établir dans des quartiers centraux. **Cependant, les coûts d'acquisition ou de location de ce type de locaux sont souvent très élevés.** Par ailleurs, les installations offertes dans les bâtiments industriels sont parfois mal adaptées aux besoins de certaines entreprises. Par exemple, des quais de chargement pour camions ne conviennent pas pour des projets où l'on mise sur la livraison à vélo.



### **Levier potentiel : Les Villes et municipalités pourraient mettre à disposition des EÉS leurs locaux vacants ou sous-utilisés**

Ces locaux seraient utiles pour des initiatives d'économie sociale et circulaire qui peinent à trouver des espaces abordables pour mener leurs activités.

Exemple inspirant:

Conscients du défi de trouver des locaux abordables dans des quartiers centraux, plusieurs villes en France mettent à disposition des bâtiments municipaux pour des entreprises d'économie sociale et solidaire qui œuvrent en économie circulaire, en échange d'un loyer symbolique et progressif. Certaines villes vont même utiliser leurs droits de préemption (une disposition légale donnant la priorité aux villes pour acquérir des bâtiments) afin de rendre des locaux disponibles pour des initiatives circulaires en économie sociale.

## **5. Des financements mal adaptés à la réalité des EÉS**

Des financements visant à soutenir les entreprises d'économie circulaire n'arrivent pas à répondre aux besoins des EÉS. **Certains excluent d'emblée les entreprises à but non lucratif ; d'autres les acceptent en théorie, mais les soumettent à des critères complémentaires limitants.** D'autres subventions remboursent après l'achat des équipements dispendieux, alors que de nombreuses EÉS ne peuvent avancer ces fonds. Celles qui s'endettent pour acheter ces équipements souvent nécessaires à leurs activités n'ont pas de garantie qu'elles recevront la subvention nécessaire pour rembourser leur prêt.

**Levier potentiel : mettre en place des fonds spécifiques pour le démarrage et la mise à l'échelle des projets d'économie sociale et circulaire.**

L'écosystème de la finance solidaire au Québec est réputé pour son dynamisme et sa capacité à collaborer. Travailler au développement d'une offre de financement adaptée spécifiquement aux besoins des entreprises d'économie sociale en économie circulaire permettrait de soutenir le développement d'initiatives structurantes pour la transition socioécologique.

## **6. La méconnaissance de l'économie sociale**

Malgré le travail de promotion de l'économie sociale, il subsiste une certaine méconnaissance de ce concept. **Les porteurs de projets en économie circulaire qui font le choix de se lancer en entrepreneuriat collectif ont donc un double défi : démontrer la pertinence de leur modèle juridique ET celle de leur modèle d'affaires basé sur l'économie circulaire auprès de leurs client-es, partenaires et bailleurs de fonds.**

**Levier potentiel : multiplier les initiatives visant à promouvoir l'économie sociale comme modèle pertinent.**

Les organisations qui font la promotion de l'économie sociale réduisent le fardeau des entreprises ayant choisi cette forme juridique en démontrant qu'il est possible d'être rentable et de contribuer au développement économique tout en redonnant à la communauté.

## 7. Des règlements limitants

Comme leur proposition de valeur ou leurs types d'activités sont nouveaux, plusieurs initiatives innovantes ne cadrent pas dans les règlements actuellement en vigueur. **Cela complique le travail des entreprises qui ont, par exemple, besoin de certains permis ou qui se retrouvent confinées, pour des raisons de zonage, dans des secteurs de la ville qui ne correspondent pas à leurs besoins.**

**Levier potentiel : Être à l'écoute des freins et tester des innovations réglementaires**

Pour accélérer le passage vers une économie plus circulaire, les acteurs publics doivent être à l'écoute des besoins des organisations sur le terrain et faire preuve d'agilité pour revoir les freins réglementaires. La mise en place de projets d'expérimentation ou de projets-pilotes peut être une bonne manière de tester certaines innovations avant de les appliquer à grande échelle.

## 8. Des occasions manquées en recherche et développement

L'économie circulaire implique de revoir drastiquement les modes de production et de consommation courants. Les entreprises qui se lancent dans ce modèle doivent investir des sommes importantes en recherche et développement pour réfléchir à de nouveaux produits et à de nouveaux procédés. **Toutefois, les mesures incitatives qui soutiennent les entreprises pour financer la recherche et le développement (R&D) sont souvent sous forme de crédits d'impôt remboursables ; un moyen qui n'est pas adapté aux entreprises sans but lucratif (dont le statut les exonère d'emblée d'impôts).**

**Levier potentiel : Financer les activités de recherche et développement des EÉS à la hauteur de ce qu'ils obtiendraient avec les crédits d'impôt qui leur sont inaccessibles.**

Un soutien financier pour aider les entreprises d'économie sociale dans leurs activités de R&D permettrait à ces organisations de proposer des solutions novatrices pour accélérer l'économie circulaire.

Exemple inspirant:

En France, les éco-organismes chargés de la gestion de certains produits en fin de vie prélèvent une écotaxe (ou «écocontribution») au moment de la vente de certains objets neufs. Selon la loi, 1 % du montant de ces écofrais doit être obligatoirement dédié à des activités de recherche.

## 9. La récupération par l'entreprise privée

Pour répondre à leurs missions sociale et environnementale, certaines entreprises d'économie sociale et circulaire se lancent dans de nouveaux secteurs d'activités et ce, malgré la faible rentabilité des projets. Elles mettent efforts et énergie pour changer les pratiques du secteur, tester le marché et trouver des modèles d'affaires pérennes. **Lorsque les projets deviennent rentables, leurs idées sont parfois récupérées par des entreprises privées qui ont accès à plus de capitaux et qui sont capables de pénétrer massivement le marché.**

**Levier potentiel : Mettre en place un cadre réglementaire qui soutient les entreprises d'économie sociale dans le développement de l'économie circulaire.**

Les instances publiques peuvent agir pour s'assurer que les entreprises d'économie sociale conservent l'accès à certaines matières, ou adapter leurs politiques d'approvisionnement pour faire une place aux fournisseurs en économie sociale et circulaire. En reconnaissant clairement le rôle clé que joue l'économie sociale dans le développement de l'économie circulaire pour assurer une transition écologique juste et inclusive, les Villes et gouvernements aident ces EÉS à conserver la place qui leur revient.

Exemple inspirant:

La loi Antigaspiillage pour une économie circulaire (loi AGEC) en France fait une place importante à l'économie sociale et solidaire. En réservant certaines activités ou flux de matières à des initiatives d'économie sociale et solidaire, cette loi est venue positionner les EÉS comme des acteurs incontournables de l'économie circulaire.

## 10. Une proposition d'affaires (trop) innovante

Les entreprises d'économie sociale qui souhaitent mettre sur le marché de nouveaux produits et services dans une logique d'économie circulaire n'ont pas toujours d'exemples desquels s'inspirer. **Leurs services sont novateurs, ce qui rend les traditionnels exercices d'études comparatives (« benchmarking ») difficiles à réaliser pour trouver leur segment de marché et fixer leurs prix.** Cela nécessite parfois plusieurs essais-erreurs avant de trouver l'offre de service idéale.

**Levier potentiel : collaborer avec des experts et des communautés de soutien en économie circulaire**

Il existe des personnes spécialisées en économie circulaire qui peuvent être de bonnes conseillères pour le développement d'initiatives novatrices. Les instances de développement économique locales comptent souvent sur l'expertise de conseiller·ères en économie circulaire du réseau Synergie Québec, dont certain·es ont une expertise en développement de modèles d'affaires circulaires. Il existe également des groupes d'échange entre entreprises d'économie sociale et circulaire — de type communauté de pratique — qui permettent de partager des expériences et de bénéficier des conseils d'autres porteur·es de projet.

## 11. Le manque de coordination

Des changements doivent s’opérer sur plusieurs fronts afin de lever les freins qui compliquent le développement d’une économie réellement circulaire. **Les obstacles (réglementaires, financiers, fonciers, etc.) sont multiples et demandent des actions de la part d’une diversité d’acteurs qui n’ont pas nécessairement l’habitude de collaborer ensemble.**

**Levier potentiel : Mettre en place un groupe de travail pour accélérer le déploiement de l’économie sociale et circulaire à Montréal**

Regrouper autour de la même table différentes parties prenantes (des entreprises d’économie sociale, des bailleurs de fonds, des élu·es, des organismes de soutien à l’économie sociale, etc.) dans l’objectif d’accélérer le déploiement de l’économie sociale et circulaire est une manière d’avoir une vue d’ensemble des besoins de l’écosystème et de s’assurer d’avoir une cohérence dans les actions à entreprendre.

## 12. Le manque de données

Le manque de données sur les matières qui auraient un potentiel d’être revalorisées complique le développement de l’économie circulaire. **En effet, en l’absence d’informations précises sur la disponibilité ou la quantité des matières qui pourraient trouver une seconde vie, les entreprises ont de la difficulté à prévoir le développement de leurs activités.** Par ailleurs, peu d’entreprises d’économie sociale disposent des connaissances et des outils nécessaires pour mesurer l’impact environnemental et social de leurs activités, alors que cela les aiderait à être plus attractives auprès de client·es potentiel·les ou de bailleurs de fonds.

**Leviers potentiels :**

- **Développer des outils numériques faciles d’utilisation pour mesurer et communiquer les quantités de matières prêtes à être revalorisées.**
- **Financer le développement de tels outils**

Des plateformes numériques qui permettraient d’avoir une meilleure vision en temps réel des matières accessibles ou prochainement disponibles faciliteraient le travail des entreprises qui souhaitent valoriser des matériaux usagés. Ces outils devraient également permettre de comptabiliser la quantité de matière détournée de l’enfouissement afin de démontrer l’impact environnemental des projets d’économie circulaire.